

ASSEMBLÉE NATIONALE
13 janvier 2022

ADOPTION - (N° 4897)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 220

présenté par

M. Breton, M. Hetzel, M. Gosselin, Mme Bassire, M. Aubert, M. de la Verpillière,
Mme Corneloup, M. Sermier, M. Reiss, M. Cattin et M. Cinieri

ARTICLE 14

À l'alinéa 9, supprimer les mots :

« et de lutte contre les discriminations »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cela n'a pas à être mentionné dans ce texte.